

COMPTE RENDU DE LA REUNION POUR LA REFONTE DE LA CLOCHE

LE 24 MAI 2019

RESULTATS DU VIDE GRENIER

Marie Hélène précise que le stand brocantes a rapporté 67.80 €, et celui des livres tenu par Annick et Pierre 67.00 €, plus 15 € achetés après coup, c'est donc un chèque arrondi à 150 € qui a été établi et adressé à la FONDATION.

Le stock de livres offert par Pierre est stocké, Marie-Hélène et Ghislaine sont occupées à les répertorier pour être vendus l'année prochaine.

Martine évoque le fait qu'une boîte à livres pourrait être prévue dans la commune (ex de FLOGNY) à partir d'un meuble peint (à voir réalisation éventuelle avec Eric).

De son côté, Martine donne le résultat de la tombola, avec un chiffre d'affaires de 410 € duquel il faut retirer 47 € de lots achetés, le résultat est donc de 363 € (mais il nous reste environ 28 lots pour l'an prochain, la pluie n'ayant pas permis de terminer la vente des enveloppes).

Il est conservé 250 € pour le fleurissement d'hiver et l'achat des sapins de NOEL, les 117 € supplémentaires ont également été envoyés à La Fondation.

Arlette demande si un barnum ne pourrait nous être attribué, il a été difficile de gérer les périodes de pluie, le Foyer Rural n'en ayant pas suffisamment, Michel se charge d'en réclamer 4 à la communauté de commune pour le prochain vide grenier de 2020.

RESULTAT DU CONCERT AVEC G. MULOT

De l'avis de tous, ce fut une superbe soirée.

Prévoir pour la prochaine fois d'annoncer sur l'affiche, qu'un pot est servi en fin de spectacle et que chacun doit prévoir son petit coussin (les bancs de l'église ne sont pas confortables).

Le chiffre, enveloppes et bar, est de 1 090 € + 25 € collectés ensuite, après déduction faite des 100 € versés aux jeunes chanteuses, le résultat est de 1 015 €, (970 € espèces et 45 € de chèque) versé immédiatement par Michel à la Fondation du Patrimoine. Toutefois, la SACEM a réclaté au Foyer Rural la somme de 45 €, Gilbert a envoyé un mail de réclamation, il attend la réponse. (Cette somme sera prélevée sur une prochaine manifestation, si la SACEM maintient sa demande)

Il est à relever le très beau geste fait par G. MULOT en nous offrant cette soirée, il faudra peut-être l'inviter à certaines occasions, à l'avenir, pour le remercier.

SITUATION ACTUELLE

Sur le compte de la Fondation, il y a 3 707.70 €, pour une contribution de 222.46 € à déduire et les 945 € à verser, soit 8 3987.24 € au total, sans compter le don du Crédit agricole en attente.

L'idée d'une cagnotte en ligne a de nouveau été évoquée.

PROJET

Martine nous fait part d'un contact le jour du concert avec un Monsieur qui appartient à une chorale slave et qui nous a proposé de venir chanter dans notre église, avec pour exigence un petit don éventuel en proportion des gens présents.

Il nous avait dit qu'il préférerait chanter le dimanche vers 15 h.

Nous avons évoqué avec lui la possibilité de venir le dimanche 22 Septembre, lors des journées du patrimoine puisque nous comptons ouvrir notre église pour y faire des visites guidées.

La semaine suivante M. Makowiecki a donné les précisions suivantes, il s'agit de la Chorale Marinonka dirigée par Ivan Netchiporko, 14 ans soliste des Chœurs de l'Armée Rouge en temps que ténor, et leur présence le 22 semblait possible.

Toutefois, lors de la réunion, comme l'a évoqué Gilbert, le choix de la date n'a pas paru judicieux par rapport aux nombreuses possibilités de visites offertes ce jour-là. On a donc plutôt retenu le samedi 21 septembre avec concert vers 17 ou 18 h suivi d'un vin d'honneur, tandis que des visites de l'église s'échelonnaient au cours de la journée.

La demande a été transmise, nous attendons la réponse. Dans un premier message, celle-ci semblait réservée.....

Il sera important de se positionner au plus tôt pour la parution groupée du journal, (Michel s'en chargera) il y aura aussi lieu de contacter France Bleue Auxerre, Arlette peut-être.

Prochaine réunion, comme prévu précédemment 2 septembre à 17 h